



Handi-Droits

APF France handicap

Une question **sur vos droits** ?
Ou **sur des démarches** à effectuer ?

Emploi AAH
Aide humaine

Prestations **Indemnisation**

Tutelle PCH

Allocations Aide technique

Scolarité...

• **Contactez-nous !**

 Par téléphone : 05 62 93 86 07

 En vous rendant à la délégation APF France handicap :

Délégation des Hautes-Pyrénées – 9 rue des Gargousses – 65000 TARBES

 Permanence Handi-Droits : Le lundi et le mercredi de 14 h 00 à 17 h 00.

Contact : Françoise DOUAT

Avec le soutien de :

KLÉSIA
PROTECTION ET INNOVATION SOCIALES
avec le soutien de ses institutions
de retraite complémentaire



AG2R LA MONDIALE

Handi-Droits, qu'est-ce que c'est ?

APF France handicap répond à vos questions sur les dispositifs en faveur des personnes en situation de handicap dans de nombreux domaines

- Aide Sociale ;
- Allocations/Prestations MDPH ;
- Assurance ;
- Assurance maladie ;
- Assurance vieillesse ;
- Cartes ; Discrimination ;
- Logement ;
- Emploi/travail ;
- Indemnisation ;
- Invalidité ;
- Protection des personnes ;
- Santé ;
- Scolarité ;
- Transport...

Pour les questions concernant d'autres problématiques (droit de la consommation...),



APF France handicap peut vous orienter vers d'autres interlocuteurs.

Comment ?

Nous recueillons au cours d'un entretien les informations nécessaires au traitement de votre problématique et effectuons les recherches nécessaires pour vous apporter une réponse.

- Handi-Droits est un service gratuit pour les adhérents APF France handicap et leurs proches.

● Délégation :

Délégation des Hautes-Pyrénées – 9 rue des Gargousses – 65000 TARBES